

**EXTRAIT DU REGISTRE**  
**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**de SAILHAN**

## NOMBRE DE MEMBRES

*Séance du 09 mai 2015*

Afférents à au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
9	11	9

L'an deux mil quinze, le neuf mai à vingt et une heure, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier BRUN, Maire.

**Présents.** M.Christine IGLESIAS,, J.Jacques BENEY, Georges TAJAN, J.Paul DUBOUILH, Alain CARRERE, Didier BRUN, Jean Michel MARIA , J.Louis FENOLLAND

## DATE DE LA CONVOGATION

04 mai 2015

**Absent excusé :** Rosa SOULE ARTOZOUL qui donne procuration à J.Louis FENOLLAND

## DATE DE L'AFFICHAGE

04 mai 2015

**Absent s.** Fabrice BERNEDE, J Claude DEMANGEL

M.Christine IGLESIAS est nommé secrétaire de séance.

## OBJET DE LA DELIBERATION

**Création d'une  
médiathèque  
municipale**

Le maire explique au conseil que suite à la demande de certains administrés une médiathèque municipale va se créer.

La gestion sera confiée à une association de type loi 1901,

Après en avoir délibéré, le conseil Municipal décide :

- de confier à l'association la gestion de cette médiathèque
- autorise le Maire à signer les documents nécessaires liés à cette création

Le conseil approuve à l'unanimité

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour extrait certifié conforme

Le Maire, Didier BRUN



**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
de SAILHAN**

**NOMBRE DE MEMBRES***Séance du 09 mai 2015*

Afférents :	! Qui ont !
	PRIS
au conseil municipal :	! En exercice ! part à la !
	délibération

L'an deux mil quinze, le neuf mai à vingt et une heure, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier BRUN, Maire.

9	11	9
---	----	---

**Présents:** M.Christine IGLESIAS, J.Jacques BENEY, Georges TAJAN, J.Paul DUBOUILH, Alain CARRERE, Didier BRUN, Jean Michel MARIA , J.Louis FENOLLAND

**DATE DE LA CONVOCATION**

04 mai 2015

**Absent excusé :** Rosa SOULE ARTOZOUL qui donne procuration à J.Louis FENOLLAND

**DATE DE L'AFFICHAGE**

04 mai 2015

**Absent s:** Fabrice BERNEDE, J Claude DEMANGEL

**OBJET DE LA DELIBERATION**

**Changement de  
destination des hangars  
agricoles**

M.Christine IGLESIAS est nommé secrétaire de séance.

Le conseil municipal décide le changement de destination des hangars agricoles jouxtant le bâtiment de la mairie et de l'ancienne école. Ils deviendront ainsi des hangars communaux.

Les propriétaires d'engins agricoles stationnant sous ces préaux seront informés par lettre recommandée de ce changement afin de libérer les emplacements.

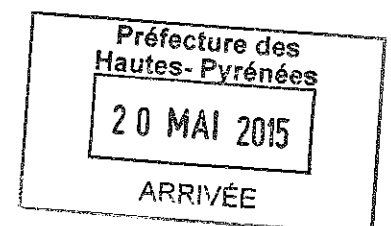
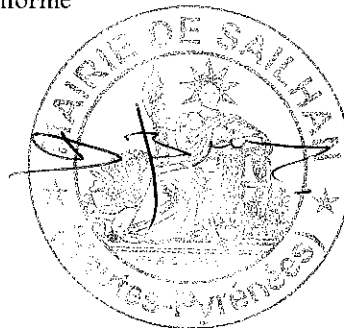
Le conseil approuve à l'unanimité

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour extrait certifié conforme

Le Maire, Didier BRUN



**EXTRAIT DU REGISTRE**  
**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**de SAILHAN**

**NOMBRE DE MEMBRES***Séance du 09 mai 2015*

Afférents à au conseil municipal	Qui ont pris ! En exercice	! Qui ont participé à la ! délibération
9	11	9

L'an deux mil quinze, le neuf mai à vingt et une heure, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier BRUN, Maire.

**Présents.** M.Christine IGLESIAS, J.Jacques BENEY, Georges TAJAN, J.Paul DUBOUILH, Alain CARRERE, Didier BRUN, Jean Michel MARIA, J.Louis FENOLLAND

**DATE DE LA CONVOCATION**

04 mai 2015

**Absent excusé :** Rosa SOULE ARTOZOUL qui donne procuration à J.Louis FENOLLAND

**DATE DE L'AFFICHAGE**

04 mai 2015

**Absent s.** Fabrice BERNEDE, J Claude DEMANGEL

**OBJET DE LA DELIBERATION****Taxe de séjour 2015**

M.Christine IGLESIAS est nommé secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal décide de fixer le forfait de la taxe de séjour pour l'année 2015 :

- logement inférieur à l'accueil de 4 pers : 80 euros

- logement supérieur à 4 pers : 120 euros

- pour les hébergements professionnels, la taxe de séjour sera facturée à la nuitée et par personne : 0,40 euros

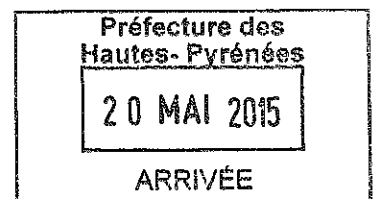
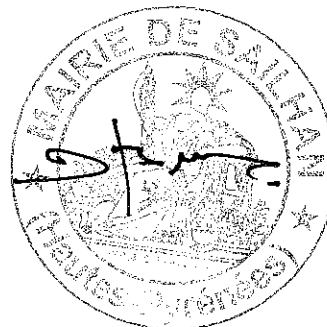
Le conseil approuve à l'unanimité

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour extrait certifié conforme

Le Maire, Didier BRUN



**EXTRAIT DU REGISTRE**  
**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**de SAILHAN**

**NOMBRE DE MEMBRES**

Afférents :	1	Qui ont :	1
		PRIS	
au conseil :	1	En exercice :	1
municipal :	11	part à la :	9
		délibération	

*Séance du 09 mai 2015*

L'an deux mil quinze, le neuf mai à vingt et une heure, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier BRUN, Maire.

**Présents:** M.Christine IGLESIAS, J.Jacques BENEY, Georges TAJAN, J.Paul DUBOUILH, Alain CARRERE, Didier BRUN, Jean Michel MARIA , J.Louis FENOLLAND

**DATE DE LA CONVOCATION**

04 mai 2015

**Absent excusé :** Rosa SOULE ARTOZOUL qui donne procuration à J.Louis FENOLLAND

**DATE DE L'AFFICHAGE**

04 mai 2015

**Absent s:** Fabrice BERNEDE, J Claude DEMANGEL

**OBJET DE LA DELIBERATION****Tarifs columbarium**

M.Christine IGLESIAS est nommé secrétaire de séance.

Le Maire expose la nécessité de fixer des tarifs pour les emplacements dans le columbarium suite à plusieurs demandes et propose au conseil municipal :

- emplacement pour 2 urnes : 350 euros pour 30 ans
- emplacement pour 4 urnes : 650 euros pour 30 ans

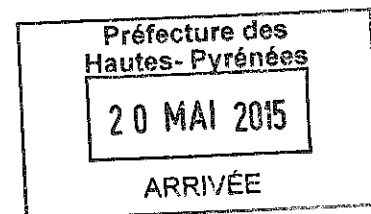
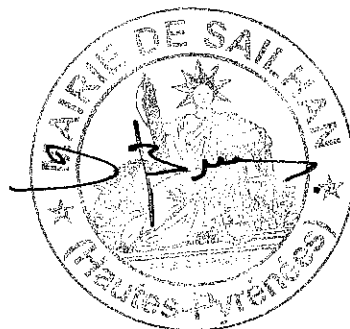
Le conseil approuve à l'unanimité

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour extrait certifié conforme

Le Maire, Didier BRUN



**EXTRAIT DU REGISTRE**  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
de SAILHAN

## NOMBRE DE MEMBRES

Séance du 09 mai 2015

Afférents à au conseil municipal	Qui ont pris ! En exercice ! part à la délibération
9	11

L'an deux mil quinze, le neuf mai à vingt et une heure, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier BRUN, Maire.

**Présents.** M.Christine IGLESIAS, J.Jacques BENEY, Georges TAJAN, J.Paul DUBOUILH, Alain CARRERE, Didier BRUN, Jean Michel MARIA, J.Louis FENOLLAND

## DATE DE LA CONVOCATION

04 mai 2015

**Absent excusé.** Rosa SOULE ARTOZOUL qui donne procuration à J.Louis FENOLLAND

## DATE DE L'AFFICHAGE

04 mai 2015

**Absent s.** Fabrice BERNEDE, J Claude DEMANGEL

## OBJET DE LA DELIBERATION

Autorisation pour la  
pratique de Tir à l' Arc

M.Christine IGLESIAS est nommé secrétaire de séance.

Le Maire expose au conseil municipal la demande de Mr ZELLE Olivier de pouvoir exercer la pratique du Tir à l'Arc sur le site de la forêt de Coudère.

Un arrêté municipal sera donc pris et lui sera transmis afin de lui donner l'autorisation.

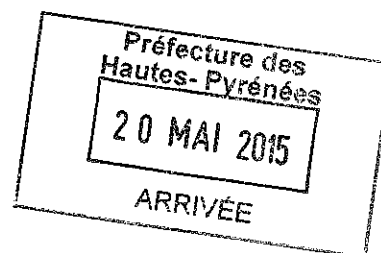
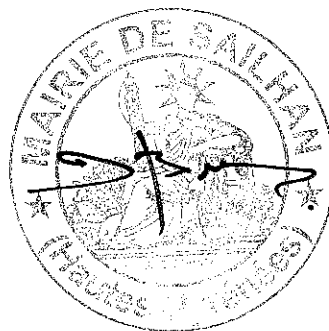
Le conseil approuve à l'unanimité

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour extrait certifié conforme

Le Maire, Didier BRUN



**EXTRAIT DU REGISTRE**  
**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**de SAILHAN**

**NOMBRE DE MEMBRES**

Afférents à au conseil municipal	En exercice	Qui ont part à la délibération	PRIS
9	11	9	

*Séance du 09 mai 2015*

L'an deux mil quinze, le neuf mai à vingt et une heure, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier BRUN, Maire.

**Présents.** M.Christine IGLESIAS, J.Jacques BENEY, Georges TAJAN, J.Paul DUBOUILH, Alain CARRERE, Didier BRUN, Jean Michel MARIA, J.Louis FENOLLAND

**DATE DE LA CONVOCATION**

04 mai 2015

**Absent excusé.** Rosa SOULE ARTOZOUL qui donne procuration à J.Louis FENOLLAND

**DATE DE L'AFFICHAGE**

04 mai 2015

**Absent s.** Fabrice BERNEDE, J Claude DEMANGEL

M.Christine IGLESIAS est nommé secrétaire de séance.

**OBJET DE LA DELIBERATION**

Augmentation loyers  
communaux 2015

Suite à une augmentation de l'indice de référence des loyers (base au 1<sup>er</sup> trimestre 2015), d'un pourcentage de 0,15%, les locataires seront informés par courrier de cette augmentation et un rattrapage sera fait depuis le mois de janvier 2015.

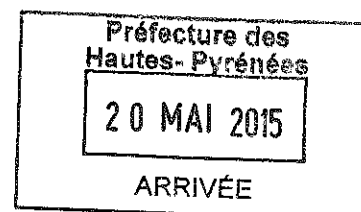
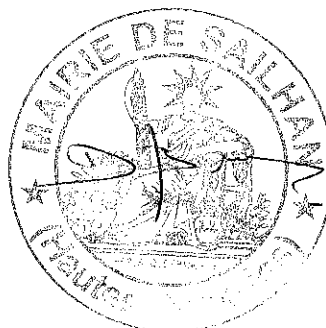
Le conseil approuve à l'unanimité

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour extrait certifié conforme

Le Maire, Didier BRUN



**EXTRAIT DU REGISTRE**  
**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**de SAILHAN**

**NOMBRE DE MEMBRES***Séance du 09 mai 2015*

Afférents à au conseil municipal	Qui ont pris ! En exercice ! part à la délibération
9	11

L'an deux mil quinze, le neuf mai à vingt et une heure, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier BRUN, Maire.

**Présents.** M.Christine IGLESIAS, J.Jacques BENEY, Georges TAJAN, J.Paul DUBOUILH, Alain CARRERE, Didier BRUN, Jean Michel MARIA, J.Louis FENOLLAND

**DATE DE LA CONVOCATION**

04 mai 2015

**Absent excusé :** Rosa SOULE ARTOZOUL qui donne procuration à J.Louis FENOLLAND

**DATE DE L'AFFICHAGE**

04 mai 2015

**Absent s.** Fabrice BERNEDE, J Claude DEMANGEL

M.Christine IGLESIAS est nommé secrétaire de séance.

**OBJET DE LA DELIBERATION**

Subvention aux  
associations

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de délibérer sur les subventions accordées aux associations.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'accorder les subventions suivantes pour l'année 2015, à savoir :

Comité des fêtes	2 000 €
les Amis du Moulin	450 €
Gardiennage paroisse	50 €
Coopérative scolaire St Lary	100 €
Coopérative scolaire Vielle Aure	250 €
Médiathèque	100 €

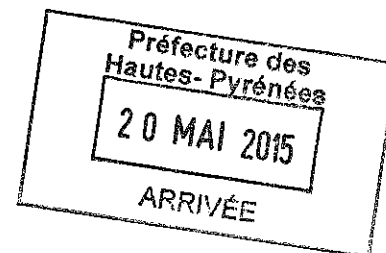
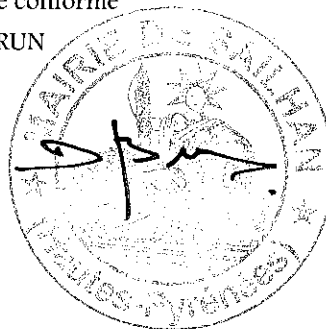
Le conseil approuve à l'unanimité

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour extrait certifié conforme

Le Maire, Didier BRUN



## EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
de SAILHAN

## NOMBRE DE MEMBRES

Séance du 09 mai 2015

Afférents à au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
9	11	9

L'an deux mil quinze, le neuf mai à vingt et une heure, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier BRUN, Maire.

**Présents.** M.Christine IGLESIAS, J.Jacques BENEY, Georges TAJAN, J.Paul DUBOUILH, Alain CARRERE, Didier BRUN, Jean Michel MARIA, J.Louis FENOLLAND

## DATE DE LA CONVOCATION

04 mai 2015

**Absent excusé.** Rosa SOULE ARTOZOUL qui donne procuration à J.Louis FENOLLAND

## DATE DE L'AFFICHAGE

04 mai 2015

**Absent s.** Fabrice BERNEDE, J Claude DEMANGEL

M.Christine IGLESIAS est nommé secrétaire de séance.

## OBJET DE LA DELIBERATION

Renforcement du réseau  
eau potable pour  
l'aménagement GARET

Suite à la demande de la SARL SARISP pour la création d'un lotissement au Garet, Monsieur le Maire expose au conseil municipal ce qui suit :

- le renforcement du réseau d'eau potable depuis la place de l'école jusqu'à la parcelle A823 sera à la charge intégrale du pétitionnaire.

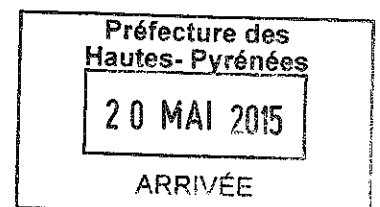
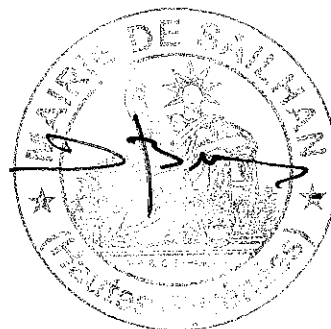
Le conseil approuve à l'unanimité

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour extrait certifié conforme

Le Maire, Didier BRUN





**EXTRAIT DU REGISTRE**  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
de SAILHAN

## NOMBRE DE MEMBRES

Afférents à au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
9	11	9

*Séance du 09 mai 2015*

L'an deux mil quinze, le neuf mai à vingt et une heure, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier BRUN, Maire.

**Présents.** M.Christine IGLESIAS, J.Jacques BENEY, Georges TAJAN, J.Paul DUBOUILH, Alain CARRERE, Didier BRUN, Jean Michel MARIA, J.Louis FENOLLAND

## DATE DE LA CONVOCATION

04 mai 2015

**Absent excusé :** Rosa SOULE ARTOZOUL qui donne procuration à J.Louis FENOLLAND

## DATE DE L'AFFICHAGE

04 mai 2015

**Absent s.** Fabrice BERNEDE, J Claude DEMANGEL

## OBJET DE LA DELIBERATION

Taux taxes locales 2015

M.Christine IGLESIAS est nommé secrétaire de séance.

Monsieur le Maire propose à son conseil municipal l'autorisation de rester sur les mêmes taux de taxes locales (habitation et foncières) soit 10,57 pour la taxe d'habitation, 15,09 pour la taxe foncière (bâti) et 82,22 pour la taxe foncière (non bâtie).

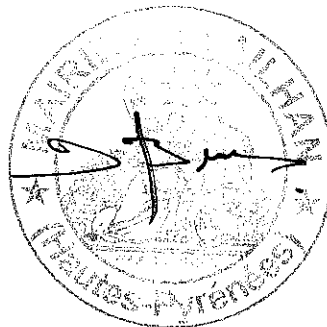
Le conseil approuve à l'unanimité

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour extrait certifié conforme

Le Maire, Didier BRUN



Préfecture des  
Hautes-Pyrénées

20 MAI 2015

ARRIVÉE

**EXTRAIT DU REGISTRE**  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
de SAILHAN

## NOMBRE DE MEMBRES

Séance du 09 mai 2015

Afférents :	1	Qui ont pris	1
au conseil municipal :	11	part à la délibération :	9

L'an deux mil quinze, le neuf mai à vingt et une heure, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier BRUN, Maire.

**Présents.** M.Christine IGLESIAS, J.Jacques BENEY, Georges TAJAN, J.Paul DUBOUILH, Alain CARRERE, Didier BRUN, Jean Michel MARIA, J.Louis FENOLLAND

## DATE DE LA CONVOCATION

04 mai 2015

**Absent excusé.** Rosa SOULE ARTOZOUL qui donne procuration à J.Louis FENOLLAND

## DATE DE L'AFFICHAGE

04 mai 2015

**Absent s.** Fabrice BERNEDE, J Claude DEMANGEL

## OBJET DE LA DELIBERATION

Indemnité percepteur  
2015

M.Christine IGLESIAS est nommé secrétaire de séance.

Monsieur le Maire demande à son conseil municipal l'autorisation de renouveler sur les mêmes bases que 2014, l'indemnité du percepteur pour l'année à venir.

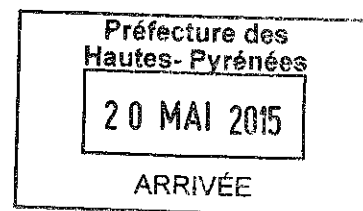
Le conseil approuve à l'unanimité

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour extrait certifié conforme

Le Maire, Didier BRUN



**EXTRAIT DU REGISTRE**  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
de SAILHAN

## NOMBRE DE MEMBRES

Séance du 09 mai 2015

Afférents à au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
9	11	9

L'an deux mil quinze, le neuf mai à vingt et une heure, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier BRUN, Maire.

**Présents.** M.Christine IGLESIAS, J.Jacques BENEY, Georges TAJAN, J.Paul DUBOUILH, Alain CARRERE, Didier BRUN, Jean Michel MARIA, J.Louis FENOLLAND

## DATE DE LA CONVOCATION

04 mai 2015

**Absent excusé.** Rosa SOULE ARTOZOUL qui donne procuration à J.Louis FENOLLAND

## DATE DE L'AFFICHAGE

04 mai 2015

**Absent s.** Fabrice BERNEDE, J Claude DEMANGEL

M.Christine IGLESIAS est nommé secrétaire de séance.

## OBJET DE LA DELIBERATION

Indemnité maire et élus  
2015

Le conseil Municipal décide et vote à l'unanimité que les indemnités seront suspendues pour le Maire et les adjoints durant tout l'exercice 2015.

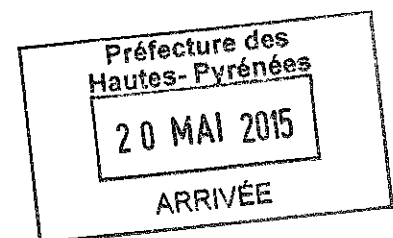
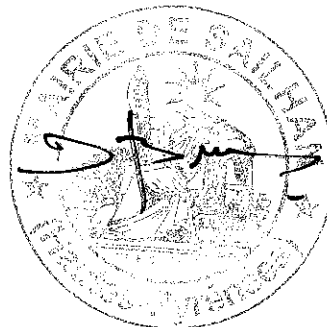
Le conseil approuve à l'unanimité

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour extrait certifié conforme

Le Maire, Didier BRUN



**EXTRAIT DU REGISTRE**  
**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**de SAILHAN**

**NOMBRE DE MEMBRES***Séance du 09 mai 2015*

Afférents à au conseil municipal	Qui ont pris ! En exercice ! part à la délibération
9	11

L'an deux mil quinze, le neuf mai à vingt et une heure, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier BRUN, Maire.

**Présents.** M.Christine IGLESIAS, J.Jacques BENEY, Georges TAJAN, J.Paul DUBOUILH, Alain CARRERE, Didier BRUN, Jean Michel MARIA, J.Louis FENOLLAND

**DATE DE LA CONVOCAION**

04 mai 2015

**Absent excusé.** Rosa SOULE ARTOZOUL qui donne procuration à J.Louis FENOLLAND

**DATE DE L'AFFICHAGE**

04 mai 2015

**Absent s.** Fabrice BERNEDE, J Claude DEMANGEL

**OBJET DE LA DELIBERATION**

**Groupement de  
commande SDE**

M.Christine IGLESIAS est nommé secrétaire de séance.

Vu le code des marchés publics et notamment son article 8

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la convention constitutive du groupement de commandes d'Energie des Hautes Pyrénées, ci-joint en annexe,

**Objet . adhésion à un groupement de commandes et autorisation de signer les marchés ou accords-cadres et marchés subséquents.**

Le coordonnateur du groupement et le Syndicat Départemental d'Énergie des Hautes Pyrénées (SDE 65) dont les missions ont décrites dans la convention constitutive du groupement de commandes.

La CAO de groupement sera celle du SDE65, coordonnateur du groupement.

En conséquence, il vous sera demandé :

- d'accepter les termes de la convention constitutive du groupement de commandes pour l'achat d'énergie, annexée à la présente délibération.
- d'autoriser l'adhésion de la commune au groupement de commande ayant pour objet l'achat d'énergie et plus particulièrement d'électricité, pour les 2 premières années.
- D'autoriser le Maire ou son représentant à accepter la convention de groupement qui sera visée et retournée au SDE65, coordonnateur de groupement.
- D'autoriser le représentant du coordonnateur à engager les procédures administratives et à signer les marchés, accords cadres et marchés subséquents issus du groupement de commandes pour le compte de la commune de SAILHAN

Le conseil approuve à l'unanimité

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.  
 Au registre sont les signatures.

Pour extrait certifié conforme  
 Le Maire, Didier BRUN

